

# AN AVAL-DOUAR BREIZ



## O . C

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION

DES AGENTS TECHNIQUES

### LANDERNEAU

#### DU NEUF AU PAYS GALLO ...

Dans notre dernier numéro, nous avons eu l'occasion d'exposer quelques remarques intéressantes sur l'organisation de la production et du contrôle des semences de pommes de terre en France. Certains nous reprocheront peut-être de vouloir minimiser les efforts accomplis par la Fédération Nationale des Producteurs de Plants de Pommes de Terre; loin de nous cette idée, nous voulons seulement, avec nos modestes moyens, contribuer à l'établissement d'une branche appelée à jouer un rôle primordial dans l'économie française.

Nous considérons, à juste titre, que la Bretagne, avec son climat favorable et son milieu humain, est à la base de la production des plants sélectionnés en France. Il est donc normal qu'elle ait voix au chapitre lorsqu'il s'agit d'une telle question. La méthode "avant 1942" avait du bon et du mauvais, la méthode "Fédération" a elle aussi ses défauts et ses qualités. La transition entre les deux méthodes a été trop vive; dans une organisation de telle envergure il fallait tenir compte des aptitudes de chaque région principalement pour l'application des règlements.

En général les Bretons n'ont pas eu la chance de naître sous la même étoile que les Nordistes. Si ceux-ci possèdent ou louent des fermes de 15 hectares, ceux-

là sont propriétaires du triple ou du quintuple. Que les Bretons plantent 75 ares de pommes de terre c'est une moyenne compte tenu des landes et de ses prairies; que ceux du Nord ensemencent 10 ha. c'est chose normale. Il n'est pas nécessaire d'établir deux règlements, il faut simplement concilier les intérêts des régions en présence par l'application de règlements s'adaptant aux exigences de celles-ci.

Si donc la Fédération Nationale, qui est l'élément représentatif de l'ensemble des producteurs de plants français, s'obstine, dans l'état actuel des choses, qui, nous voulons le croire, n'est pas irrémédiable, les syndicats bretons seront dans l'obligation de se coaliser d'une façon effective pour défendre leurs intérêts généraux.

Ne parle-t-on pas par exemple de prendre des mesures énergiques dans le département des Côtes du Nord contre certains syndicats dont les frais de contrôle sont trop élevés? N'oublions pas cette maxime de La Fontaine: "Petit poisson deviendra grand si on lui prête vie". Les Syndicats des Côtes du Nord prendront eux aussi de l'importance si on les laisse travailler et si on les y aide. Ils ont d'ailleurs fait la preuve de leur développement: leur production qui était de 15.000 quintaux en 1943 est passée à 200.500 quintaux en 1946. N'oublions pas non plus que certains syndicats trusts du Finistère, de l'Oise, du Nord, etc ... ont été petits, mais ils ont vu le jour sous l'ancienne réglementation; celle-ci avait peut-être quelque chose que la nouvelle

n'a pas. De là à conclure que la méthode Fédération Nationale a fait faillite, il n'y a qu'un pas. Nous ne voulons pas y croire et de tous nos moyens nous l'aiderons à se perfectionner, à condition bien entendu qu'elle prête l'oreille à nos sons de cloche.

Dans l'attente, un certain nombre de présidents de syndicats de sélection du département incriminé ont fait preuve d'une initiative que nous reconnaissons non seulement justifiable, mais nécessaire: la Fédération Départementale des Syndicats de Producteurs de Plants de Pommes de Terre des Cotes du Nord a vu le jour. Elle a pour objet de représenter les syndicats de producteurs de pommes de terre des Cotes du Nord, de défendre leurs intérêts en même temps que ceux des producteurs, d'étudier toutes les questions intéressant ces syndicats.

Lors de son Assemblée constitutive, elle a été unanime pour demander aux contrôleurs qu'ils présentent leur feuille de paye en double au Président. Voilà déjà un résultat qui, nous l'espérons, supprimera l'état de suspicion existant entre les producteurs et les contrôleurs. Elle se propose également de demander à la Fédération Nationale de modifier sa méthode de répartition des certificats et de déposer un contingent au bureau régional

afin que les syndicats prennent seulement ceux dont ils ont besoin.

Un premier point est donc acquis. Les syndicats de sélection ont compris l'importance d'une Union départementale. Nous ne pouvons qu'en féliciter les promoteurs: MM. LE COUSTOMER, Président du Syndicat de Sélection de Mur, CONNAN, Président du Syndicat de Pontrieux, THOMAS, Président du Syndicat de LA CHEZE, et bien d'autres que nous nous excusons de ne pouvoir nommer faute de place.

Nul doute que cette association saura être constructive; elle pourra utilement renseigner les organes officiels sur ce qui intéresse la branche pommes de terre dans le département. Nous espérons qu'elle saura aussi défendre judicieusement les intérêts des associés et que l'ambition ni la politique n'y régneront.

Le Conseil d'Administration est formé de :

Mr LE COUSTOMER	: Président
Mr CONNAN	: Vice-Président
Mr THOMAS	: do
Mr JAUMET	: Secrétaire
Mr BOIVIN	: Trésorier.

AN AVAL DOUAR BREIZ.

o  
o

### LES TRAITEMENTS ANTI-CRYPTOGAMIQUES

Au hasard de mes tournées, et cette année particulièrement, il m'a été donné de voir de nombreuses cultures de BINTJE. Malheureusement, j'ai constaté que beaucoup étaient déjà bien atteintes par le Mildiou. Bien souvent, j'ai demandé au cultivateur: "Quand avez vous traité?" et c'était invariablement la même réponse: "Lorsque j'ai vu les feuilles tachées par la maladie". C'est hélas trop tard, car tous les produits employés, quels qu'ils soient, ne guérissent pas le Mildiou. Ils ne peuvent qu'enrayer son évolution.

Ces produits doivent être employés

comme préventifs.

Voici comment opérer: traiter par beau temps et faire trois traitements successifs, séparés chacun par huit jours d'intervalle. Le 1er, en général, entre le 15 et le 30 Juin, pour les hatives, c'est à dire dès la floraison. De cette façon, non seulement vous barrez la route au mildiou, mais les oeufs de doryphores qui, placés sous les feuilles, ont échappé au 1er traitement, s'ils éclosent par la suite, seront sûrement détruits au 2ème et 3ème traitements.

YANN de CORNOUAILLES.

La réunion de la FEDERATION NATIONALE des Producteurs de Plants de Pommes de Terre, une des plus importantes de l'année puisqu'elle comporte la visite des échantillons envoyés par les syndicats à VERSAILLES, s'est tenue à PARIS le 4 Juillet 1946, au Siège de la FEDERATION. Elle a été l'occasion pour notre ami H. DEMESMAY d'exposer avec sa verve coutumière un rapport moral que nous nous plaisons à reconnaître complet.

Il a notamment retracé les étapes successives qu'avait à parcourir la Fédération Nationale, depuis sa création : Décembre 1932.

1°/ Grouper les producteurs en une seule organisation -

2°/ Leur faire connaître les méthodes de sélection -

3°/ Supprimer la production de plants autres que ceux répondant aux normes prévus dans le règlement technique.

Il envisage ensuite l'amélioration des positions acquises pour l'augmentation de la solidité de l'organisation et les possibilités d'avenir du plant français.

"L'adoption et la création de variétés reste à étudier dans un avenir proche". Nous aimerions que cette importante question soit envisagée immédiatement. Il faut reconnaître que jusqu'à présent la création de nouvelles variétés a été laissée aux soins des organismes privés, mal outillés techniquement et financièrement, et qui ont dû consentir des efforts considérables pour arriver à un résultat incertain.

Il est pénible de constater que les différents gouvernements qui se sont succédés depuis le lancement de la sélection en France n'ont pas pris position sur ce problème délicat.

Nous sommes certains que les syndicats de sélection n'hésiteraient pas à faire un sacrifice s'ils avaient la certitude que cette question soit traitée d'une manière directe.

Dans l'état des tonnages agréés par département, nous constatons les excellentes places prises par les départements bretons :

le Finistère	se classe 1er avec	996.022 qx
les Côtes du Nord	2ème avec	200.455 qx
le Morbihan	4ème avec	183.515 qx
l'Ille et Vilaine	17ème avec	16.685 qx

Nous ne voyons réellement pas quels sont les éléments permettant à certaine personnalité de parler compression, de suppression, de fusion dans le département des Côtes du Nord. Il ne s'agit peut-être que de ballons d'essais, mais nous aimerions être fixés sur les raisons qui ont motivé une telle attitude.

Dans la libre discussion qui a suivi les rapports moraux et financiers, nous relevons une polémique relative à la responsabilité du corps de contrôle.

Monsieur VANOYE, de la Somme, fait observer qu'en aucun cas la responsabilité de la Fédération ne peut être engagée lors qu'il s'agit d'opérations commerciales. Il appartient aux collecteurs de s'assurer, au moment du plombage des sacs, de la valeur sanitaire réelle de la marchandise. Quant à Mr DEMESMAY, il prévoit des sanctions sévères, allant jusqu'au renvoi, contre les contrôleurs dont la responsabilité est établie dans les livraisons défectueuses (mauvais calibrage, triage, etc ...)

Accordez vos violons, Messieurs!

La C.O.C. a rappelé que tout particulier et Maisons de Sélection désirant adhérer à un syndicat est obligé de pratiquer la sélection généalogique. L'application de cette mesure marquera un pas en avant dans l'histoire de la sélection. Le lendemain a eu lieu la visite des échantillons syndicaux à Versailles.

P.C.

o o o o o

Messieurs Les Agents Techniques, nous attendons toujours votre "Prose" ...

L'ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPE SEMENCES POMMES DE TERRE

La réunion du Conseil d'Administration du Groupe Semences P.D.T. de la COOPERATIVE AGRICOLE du Finistère et des Cotes du Nord s'est tenue le 11 Juillet dernier à SAINT-BRIEUC.

La principale question qui est examinée est celle de l'écoulement de la prochaine récolte, avec la perspective du marché libre de la pomme de terre; et à ce sujet, diverses décisions sont prises concernant la présentation, le stockage et l'expédition. Il est conclu que, plus que jamais, il faut présenter une marchandise impeccable et pour ce la COOPERATIVE se doit d'exercer un contrôle sérieux sur les lots qu'elle est appelée à commercialiser; le principe d'un super-contrôle par les agents techniques de la COOPERATIVE est admis, c'est-à-dire qu'ils doivent vérifier le travail des contrôleurs officiels, du moins dans certains secteurs où ces derniers ne donnent pas l'impression de faire du travail sérieux (ce qui est principalement le cas pour les Cotes du Nord); Ils visitent à cet effet les cultures des clients de la COOPERATIVE, se rendent compte exactement de leur état et passent également, après la récolte, l'inspection du plant prêt à être commercialisé de façon à ce qu'on puisse donner la destination qui convient le mieux à tel ou tel lot, suivant sa valeur réelle toujours (besoins internes des syndicats ou expéditions à l'extérieur).

L'Assemblée est entièrement d'accord que le plant expédié soit, dans la plus large mesure, trié et calibré par les soins de la Coopérative, afin de sortir une marchandise homogène, d'une pureté incontestable et qui ne peut donner qu'entière satisfaction; en effet, une semence triée à la ferme ne peut pas donner toute assurance malgré la rigueur d'un contrôle et la volonté de bien faire de la grande majorité des producteurs; et de là, il semble logique que le plant trié par la Coopérative soit présenté sous étiquette à marque spéciale pour prouver qu'elle

s'en porte vraiment garante. Il est bien entendu, d'autre part, que certains syndicats de sélection dont la production est plus renommée, plus réclamée parce qu'étant effectivement de bonne qualité, peuvent prétendre obtenir une surprime dont une proportion doit aller toutefois, au nom de la solidarité, à tous les coopérateurs des deux départements.

Le commerce libre va poser en particulier un grave problème: celui du stockage du plant, celui de sa conservation précisément jusqu'aux périodes les plus propices pour son écoulement; ce qui est à la merci des fluctuations du marché. Comment y recourir?

Ce n'est pas encore bien aisé pour le moment en raison du manque de magasins, de tous locaux de conservation et de matériel de construction; vu la situation, l'idée du silo individuel serait à retenir.

Autant de questions nouvelles auxquelles il faudra apporter une solution; l'essentiel est que la bonne volonté ne fait pas défaut ni dans la masse des sélectionneurs, ni chez les techniciens. C'est sur cette note optimiste que s'est terminée l'assemblée de Saint-Brieuc.

Les dirigeants du Groupe Semences sont convaincus que la COOPERATIVE a encore un beau rôle à jouer dans la sélection française; en effet, nous avons à revaloriser le plant breton qui est encore le meilleur, quoi que l'on dise, et notre Organisme est peut-être le seul capable de faire dans ce but un travail effectif et de grande envergure.

Nous avons en mains tous les atouts; profitons-en au maximum en apportant à notre besogne toute notre attention et notre courage!

Marcel TANGUY.

Secrétaire du Syndicat  
de Sélection de LESNEVEN.

## LE SYNDICAT DE SELECTION DE MUR de BRETAGNE

Ce syndicat fut créé en 1926 et ne réunit tout d'abord que quelques membres.

Monsieur LE BOUDEC Isidore en fut le premier président élu pour 5 ans. Monsieur LE POTTIER Jean du Bourg de Mur lui succéda pour une période de 5 années également. Monsieur LE COUSTUMER de Mur, à qui nous souhaitons encore une longue carrière, lui succède depuis 10 ans déjà.

Au début, le syndicat est composé de 25 adhérents. Il a à l'heure actuelle largement dépassé la centaine. Il a certes connu, comme tous les syndicats à leurs débuts, des moments difficiles. C'est ainsi que, jusqu'en 1930, il ne commercialisa qu'une cinquantaine de tonnes par an. Jusqu'en 1937, ce n'est qu'un total de 64 tonnes qu'il réussira à sortir, mais à partir de 1938, sous l'impulsion et l'exemple de son président actuel, Mr LE COUSTUMER, le syndicat va prospérer.

Ce sont d'abord ses débuts en sélection généalogique, vint ensuite la création d'une Coopérative au sein du syndicat. Comme de juste, la production de semence prit une marche ascendante et il commença à sortir des classes nettement supérieures.

Pour la BINTJE, la production est de 14 tonnes en A, contre 17 tonnes en B, et 15 tonnes en CR. Pour la BEAUVAIS 9 tonnes en A, contre 8 tonnes en B et 11 tonnes en CR, sans compter la multiplication.

En 1944, 1945, la production du syndicat atteint son point culminant avec 1.200 tonnes, soit 300 tonnes en A, 600 t. en B, et 300 tonnes en CR. Le tout en BINTJE, sauf 1/4 en ACKERSEGEN.

En 1945-1946, la production est légèrement en baisse. Mais la production fut partout mauvaise. Le syndicat fait, malgré tout ses 800 tonnes:

200 tonnes en B.  
400 tonnes en C  
200 tonnes en D.

Les variétés cultivées dans le syndicat de Mur ont été successivement L'INSTITUT DE BEAUVAIS qui a dominé jusqu'en 1940, puis la SAUCISSE ROUGE, la ROSA et enfin la BINTJE qui fut introduite en 1936.

Je ne terminerai pas cet article sans dire un mot sur les qualités et les mérites de son actif président actuel, Mr LE COUSTUMER, grand pionnier de ce syndicat; il ne s'est jamais découragé aux heures les plus difficiles, payant toujours d'exemple pour mener à bien la dure tâche qu'il s'était assumée. A cette tâche de dirigeant dévoué, il a joint des qualités de sélectionneur hors-pair et si personnellement il a obtenu de bons résultats c'est grâce à sa sélection généalogique, qu'il cultive en véritable dilettante.

A toutes ces qualités, il joint un sens commercial approfondi puisqu'il est aussi directeur de la Coopérative "LA MUROISE".

Malgré la situation géographique défavorable de son syndicat, Monsieur LE COUSTUMER a réussi à lui donner une extension qui le place au rang des syndicats les plus importants des Côtes-du-Nord.

L'expédition des semences est rendue difficile par le manque de moyens rapides de transport. Cette région ne dispose en effet que du réseau breton. D'autre part, le transbordement opéré obligatoirement en gare de LOUDEAC n'est pas pour faciliter la présentation de la marchandise; quoiqu'il en soit, depuis sa création, le syndicat de MUR a constamment progressé, et n'est pas prêt de s'arrêter en si bon chemin.

## UNE PLANTE CONTRE LE DORYPHORE : LE PAN-AIS

Je ne vous expliquerai pas pourquoi le panais est une plante mauvaise pour le doryphore - Je ne le sais pas moi-même - Mon but n'est ici que de vous rapporter ce que nous avons remarqué, mon frère et moi, à ce sujet, dans notre ferme, laissant aux ingénieurs agronomes le soin d'approfondir le problème et de l'expliquer.

En 1940, quand arriva le doryphore à LAMBEZELLEC, nous avons planté deux champs de pommes de terre et un champ de panais. Or nous avons constaté par la suite que la parcelle de pommes de terre qui était la plus éloignée des deux autres cultures était chargée de doryphores; la seconde qui touchait le champ de panais était restée intacte. Quel ne fut pas notre étonnement le jour où nous nous mîmes à cueillir les feuilles de panais de les trouver couvertes de doryphores crevés et séchés. Nous avons immédiatement pensé que le panais était un poison pour le doryphore et pouvait très facilement servir de plante piège.

C'est ainsi que l'année suivante, en semant les pommes de terre, nous avons mis autour des champs et sur les rangs des

panais à graines - nous avons alors vu les champs environnants ravagés par le doryphore et les nôtres par contre rester intacts - Nous n'avons trouvé au cours de l'année qu'un seul animal dans l'ensemble de nos plantations alors que les feuilles de panais étaient noires de doryphores desséchés, ce qui ne nous a pas empêchés d'avoir une récolte de graines excellente et aussi abondante que les années précédentes.

Peut-être n'est-ce qu'un hasard, mais les faits sont là qui se sont reproduits deux années de suite et c'est en toute sincérité que je vous donnerai ce conseil :

"Pour empêcher les doryphores d'aller sur vos pommes de terre, semez des panais autour de vos champs". Vous n'y perdrez pas de toute façon car le panais est en outre une excellente nourriture pour les animaux.

*Paru en Breton dans "ARVOR" N° 55  
le 25/4/42; transmis par C. LE BARZIC,  
secrétaire du syndicat de NUR-DE-BRETAGNE.*

### EN BREF .....

Quelques résultats de contrôle nous sont déjà parvenus. Nous avons aussi reçu quelques listes d'engagement de plantation pour la prochaine saison.

Nous demandons aux agents techniques de nous fournir ces documents le plus rapidement possible, pour que nous puissions établir en un bref délai le plan des répartitions intérieures, et mettre sur pied la campagne de commercialisation.

### POUR RIRE .....

(Entendu dans les couloirs du Siège)  
Un Maître interroge son élève :  
- Quand fut établi le Sacrement du Baptême?  
L'élève, qui sait son catéchisme, répond comme il faut.  
- Et maintenant, l'Eucharistie?  
Nouvelle réponse correcte de l'élève.  
- Pour terminer, dites-moi quand fut institué le mariage?  
L'élève se gratte la tête un instant, réfléchit une seconde, puis s'écrie :  
- Le sacrement du mariage fut institué quand Notre Seigneur dit : "Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font!"...

Les rédacteurs d'AN AVAL DOUAR BREIZ sont à court d'idées et les dépositaires, paraît-il, paresseux pour écrire! Essayons donc de contenter les premiers et de sauver la renommée des seconds.

On demande, je crois, aux "pauvres dépositaires", de s'occuper de trop de choses à la fois, ce qui les oblige à une activité débordante sinon fiévreuse et néfaste à leur santé. Pour les faire se reposer des efforts fournis lors des réceptions d'engrais ou expéditions de pommes de terre, je leur propose de venir bavarder sélection cinq minutes, avec ces Messieurs du Service Pommes de Terre de Semence.

Attachés à un ou plusieurs dépôts, les agents techniques ont comme mission principale de veiller à tout ce qui touche la sélection, mais, leur champ d'action étant si vaste, ils ne peuvent être partout à la fois, et, naturellement, le cultivateur qui a besoin de renseignements s'en vient trouver le dépositaire de son secteur. C'est pourquoi il faut que nous soyons au courant de tout ce qui touche la sélection. Les maladies de la pomme de terre, la sélection généalogique, les principales règles qui régissent la sélection, ne doivent plus avoir de secrets pour nous. Le rôle du dépositaire ne se limite pas à emmagasiner des stocks de

"FLAVA", "ROYAL KIDNEY", ou "ETOILE DU LEON" qu'il doit expédier quelques jours plus tard. Evidemment, c'est là sa tâche quotidienne, mais à côté de ce travail commercial, il doit, pour les raisons précitées, remplir le rôle de conseiller près des cultivateurs. Ceux-ci ne viennent-ils pas régulièrement au magasin et n'est-ce pas dans leur dépôt que les paysans aiment demander conseil ou poser des questions? Nous aurons certainement plus d'influence sur un client si nous pouvons lui parler en technique de son travail, de sa "Royal Kidney" mildiouée ou de sa "Bintje" atteinte de fusariose, que si nous sommes obligés de consulter un livre pour lui donner les quelques conseils qu'il nous demande.

Pour arriver à ce résultat, la meilleure solution, à mon avis, serait d'inviter les dépositaires aux mêmes séances d'études pratiques que les agents techniques.

Il ne faudrait tout de même pas que les dépositaires qui ont été les premiers à s'occuper des questions "pommes de terre de semences" s'encroûtent dans quelques généralités et se laissent dépasser par leurs disciples. Aussi, tous au travail, reprenons nos bouquins relatifs à la sélection, contrôle, état sanitaire de la pomme de terre .... et potassons!

Manu KERNARREC, dépôt de BREST.

o  
o o

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de Mademoiselle Christianne GEFROY, dactylo du service "Semences Pommes de Terre", à LANDERNEAU, avec Monsieur Eugène URVOAS, Inspecteur des Assurances.

Avec ses félicitations, la rédaction présente aux futurs époux ses meilleurs vœux de bonheur.

Nous vous rappelons que le prix de l'abonnement à "AN AVAL DOUAR BREIZ" est de 120 frs.

Evidemment, il n'est pas interdit de donner plus!

La plupart des lecteurs nous a payé. Les quelques retardataires que cette dette tourmente n'auront qu'à donner cette somme aux agents de leur secteur qui la feront parvenir au Siège.

LA CHRONIQUE BRETONNANTE

Mignoned ha Kenlabourien ker,

Pan em eus kemeret an ano "YANN de CORNOUAILLES" pe YANN KERNE, vit komz brezoneg rik, ec'h eus lavaret, kenlabourien ar Finister, n'em boa ket dreud da sina an ano se abalamour na labouren ket e bro GERNE. Diorez o klevont kerne eo bro KEMPER nernetken. Ac'hanta, mignoned, c'houi a zo tud mad met n'ouzoc'h ket istor ehon BREIZ.

Bro GERNE pe eskopti KEMPER a zeue raok an Dispac'h 1789 betek ..... MUR.

Ya, mignoned, kanton MUR eo penn pellan eus bro GERNE war zu ar sav'heol. Bro MUR, GWAREC, ROSTREN, KERAIEZ, eo KERNE UHEL, ha KEMPER, KONK. KERNE a zo KERNE IZEL. Kernavad ez oun eta peogwir e labouran war dro MUR, GWAREC, ROSTREN.

YANN de CORNOUAILLES.

NOUVELLES DIVERSESTAPIS ROULANTS

Il ne s'agit pas d'articles de fete foraine, mais d'un appareil facilitant le triage et le calibrage des tubercules.

La commission officielle de controle a interdit l'emploi d'appareil metalique ou a secousses brutales meurtrissant les plants, genre BROCHET, MAROT, etc ... Or, a l'heure actuelle, la COOPERATIVE, en attendant la fabrication d'un nouvel engin donnant toute satisfaction, et qui pourra etre mis en service a la fin du mois d'Avril, ne dispose que de dalles connues dans tous les depots.

C'est pourquoi, elle fait fabriquer actuellement des tapis roulants permettant le triage et le calibrage des tubercules dans de bonnes conditions et d'un rendement journalier de 10 a 15 tonnes. Ces appareils comportent deux separations autorisant 3 calibrages repartis en 5 sacs. Le personnel necessaire est de 5 personnes.

Nous sommes en mesure d'annoncer que ces appareils seront en place pour la fin de Septembre. Ils peuvent etre utilises au depot comme en culture.

ETIQUETTES EXTERIEURES

La COOPERATIVE a fait imprimer 800.000 etiquettes exterieures d'un modele nouveau.

Celles-ci seront preparees par le Service Semences; il incombera aux agents d'y ajouter le numero du producteur. Le libelle des etiquettes est tres clair et ne pretera plus a confusion comme leurs devancieres. Il permettra, entre autre, le stockage des lots individuels dans les depots et facilitera le travail comptable de ceux-ci.

Nous attirons l'attention des depositaires et agents techniques sur l'importance du numero du producteur, surtout lorsqu'il s'agit de repartitions interieures, qui recevront, dans toute la mesure du possible, le meme conditionnement que les plants destines a l'exportation ou a l'expedition hors region.

Nous avons remarque, la saison derniere, la confusion qui a regne dans certains depots a la reception des plants destines a la production interne. Il n'etait pas rare de constater que certains producteurs recevaient indifferemment des plants de classe A et B. Avec la nouvelle etiquette, impossibilite de se tromper.

NAISSANCES. Le Service Semences Pommes de Terre se meuble ... Un nouvel agent est ne ... Il s'agit de Yvon, fils de Madame et de Monsieur Raymond LE COUS-TUMER. A ce futur collegue, ainsi qu'aux heureux parents, nos meilleurs voeux et felicitations.

MARIAGES. Le distingue depositaire de MATIGNON, Monsieur HAMON, (Marie-Ange pour les intimes) nous fait part du mariage de ses 4 enfants.

De la joie en perspective .....

En attendant que nos meilleurs voeux combient les futurs epoux et epouses, aux parents nos vives felicitations.